



---

## SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DU 22 MARS 2022 À COMPTER DE 19 H  
EN VISIOCONFÉRENCE SUR L'APPLICATION TEAMS

---

### PROCÈS-VERBAL PROJET

SÉANCE ENREGISTRÉE

#### Présences :

M<sup>me</sup> Marie-Andrée Arcoite  
M<sup>me</sup> Annik Boulet  
M<sup>me</sup> Caroline Cartright  
M<sup>me</sup> Emmanuelle Dagenais  
M<sup>me</sup> Ariane Duguay

M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert  
M<sup>me</sup> Valérie Lallier  
M<sup>me</sup> Geneviève Nolet  
M<sup>me</sup> Jessica Gauthier Picard  
M<sup>me</sup> Anik Vallée

#### Absences :

M<sup>me</sup> Sophie Allard  
M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers

M<sup>me</sup> Véronique Lemire  
Seydat Adebukola Salami (substitut)

#### 1. Ouverture de l'assemblée

M<sup>me</sup> Emmanuelle Dagenais ouvre l'assemblée à 19 h 12.  
Puisque la présidente et la vice-présidente sont absentes à la rencontre, M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert présidera l'assemblée.

#### 2. Questions du public

Aucun public.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert présente l'ordre du jour.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Annik Boulet.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal et suivi (documentation jointe)

CE-2122-03-025

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valérie Lallier d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 janvier dernier tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Aucun suivi au procès-verbal.

5. Photos scolaires 2022-2023

M<sup>me</sup> Dagenais présente l'historique et demande aux membres leur opinion quant à la photo scolaire de cette année.

M<sup>me</sup> Caroline Cartright aime la sélection des choix de fonds, le processus d'achat est facile. M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert est très satisfaite, c'est adéquat. M<sup>me</sup> Dagenais souligne le bon fonctionnement de cette année, que tout s'est bien déroulé malgré les mesures sanitaires en place à ce moment. M<sup>me</sup> Jessica Gauthier Picard demande la possibilité d'offrir des photos pour les finissants.

CE-2122-03-026

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert d'approuver le renouvellement avec la compagnie de photos La Pomme Verte pour l'année scolaire 2022-2023.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Caroline Cartright.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6. Mise en candidature pour la soirée des bénévoles

M<sup>me</sup> Dagenais transmet l'information reçue du Centre de services scolaire. En raison du contexte Covid, il était difficile pour les bénévoles de participer aux activités de l'école. La sélection de bénévoles est donc difficile. La soirée de reconnaissance est remise au 25 mai prochain.

M<sup>me</sup> Jessica Gauthier Picard propose la candidature de M<sup>me</sup> Caroline Cartright et de M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers. Malheureusement, une seule candidature peut être soumise par école.

Il est donc proposé de soumettre la candidature de M<sup>me</sup> Caroline Cartright comme bénévole de l'année 2021-2022 à l'école de la Rive pour son implication entre autres lors de la vaccination, la prise des photos scolaires et la fête de la rentrée.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert.

7. Reddition de comptes pour les mesures spéciales 2021-2022  
(sommes reçues du ministère)

M<sup>me</sup> Emmanuelle Dagenais présente les différentes allocations reçues pour l'année scolaire 2021-2022 pour un montant total de 84 154 \$.

La résolution doit être signée par la présidente et la secrétaire du conseil d'établissement. En l'absence de la présidente et de la vice-présidente, M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert signera la résolution comme présidente par intérim.

CE-2122-03-027

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert d'approuver que le centre de services scolaire ou la commission scolaire a transféré à l'école de la Rive un montant de 84 154 \$, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2021-2022.

Le conseil d'établissement de l'école de la Rive confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Caroline Cartright.

Proposition approuvée à l'unanimité.

8. Tutorat pédagogique

M<sup>me</sup> Dagenais informe les membres que tous les élèves du primaire pourront bénéficier de l'accompagnement en classe d'une enseignante ressource. M<sup>me</sup> Frédérica Addante offrira ce service du mois de mars au mois de mai. Elle connaît déjà les élèves puisqu'elle a remplacé les orthopédagogues cette année. Le montant de ce service est de 20 334 \$.

9. État de la situation : Covid-19

9.1 Bilan hebdomadaire aux parents

M<sup>me</sup> Emmanuelle Dagenais informe les parents que depuis le retour de la semaine relâche, il y a eu plusieurs allègements des mesures sanitaires. Les élèves peuvent retirer le masque lorsqu'ils sont assis à leur place. Le port du masque demeure obligatoire dans les aires communes. Le lavage des mains et la désinfection sont toujours en vigueur. Toutefois, le bilan hebdomadaire qui est remis aux parents à chaque semaine pourrait cesser bientôt. On remarque également une reprise des activités.

Ce bilan se veut une reddition de comptes au ministère, par souci de transparence aux parents.

9.2 Boîtes de tests rapides

Une dernière livraison de boîtes de tests rapides est prévue au mois d'avril. Il ne devrait plus avoir de remise cette année. Est-ce qu'il y aura une reprise à l'automne? C'est à voir.

## 10. Travaux au 184, boulevard Salaberry Nord

M<sup>me</sup> Dagenais informe les membres que le service de francisation a été relocalisé sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, à Châteauguay, et que les locaux seront récupérés par l'école de la Rive. Il y aura deux phases. La première phase sera le déménagement du service de garde dès l'année scolaire 2022-2023. Le déménagement est prévu le 29 juin. L'entrée du service de garde se fera donc par le boulevard Salaberry Nord.

Les travaux de la phase deux sont prévus pour la semaine de relâche, au mois de mars 2023, et au cours de l'été 2023. Ils consistent à faire une ouverture au rez-de-chaussée et au 2<sup>e</sup> étage pour que les deux pavillons communiquent entre eux. Ce sont de petits locaux qui peuvent accueillir un maximum de 15 élèves pour des groupes de maternelle 4 ans ou des groupes adaptés, et des bureaux de professionnels. À déterminer pour la rentrée scolaire 2023-2024.

Les travaux pour finaliser le stationnement devant l'école sont prévus cet été. Il reste l'asphaltage et le lignage.

## 11. Activité parascolaire

M<sup>me</sup> Dagenais informe les membres qu'il y a une reprise des activités. L'école de la Rive accueillera un tournoi le 24 mars prochain. Les activités sportives du midi sont également de retour. Les activités pédagogiques reprendront également prochainement. L'année est trop avancée pour prévoir l'organisation d'activités parascolaires en fin de journée pour cette année.

L'école de la Rive aimerait offrir, aux élèves de 11 ans et plus, le cours de Gardiens avertis en virtuel, lors de la journée pédagogique du 29 avril 2022, de 8h30 à 15h30. Ce cours vise à préparer les jeunes à se garder seul à la maison et à devenir des gardiens d'enfants compétents. Les élèves recevront un manuel de 101 pages et le certificat de de la Croix-Rouge.

CE-2122-03-028

Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay d'approuver le cours de gardiens avertis en virtuel le 29 avril prochain.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Valérie Lallier.

Proposition approuvée à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert informe les membres qu'il y a également le programme « Prêt à rester seul » qui est offert par la croix Rouge. Par expérience, c'est très sérieux même si le cours est virtuel. Les formateurs s'assurent que l'enfant est sérieux et devant son écran.

M<sup>me</sup> Dagenais s'informe de la possibilité d'offrir également le volet « Prêt à rester seul ». À suivre à la prochaine rencontre.

## 12. Autres sujets :

### 12.1. Correspondance de la présidente

La présidente est absente de la rencontre.

## 12.2. Informations de la représentante du comité de parents

M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert a assisté à la dernière rencontre du comité de parents où il a été question du salon de l'apprentissage. Elle transfèrera un courriel d'informations au secrétariat afin de l'acheminer à tous les parents. Ce salon aura lieu au Palais des congrès. La porte-parole de cet événement est Marilou Wolfe.

Ils ont également discuté du portrait de la réussite scolaire. M<sup>me</sup> Dagenais précise que ce sujet sera présenté lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

## 12.3. Mot de la directrice

M<sup>me</sup> Dagenais informe que le repas de Noël annulé en raison de la fermeture d'école au mois de décembre est reporté au 1<sup>er</sup> avril prochain. Un repas cabane à sucre, sans porc, sera offert gratuitement à tous les élèves et les membres du personnel. Il y aura même une petite blague qui sera faite aux élèves pour souligner le poisson d'avril.

M<sup>me</sup> Dagenais informe les membres que le centre de services scolaire met fin aux correctifs quant au plomb dans l'eau. En effet, les analyses effectuées à la suite de travaux de plomberie démontrent que les échantillons recueillis sont conformes et sécuritaires.

## 12.4. Mot du service de garde

M<sup>me</sup> Annik Boulet informe les membres qu'il y a présentement 153 élèves inscrits au service de garde pour l'année scolaire 2022-2023.

Un sondage sera fait sous peu auprès des parents quant à l'ouverture du service de garde lors des journées pédagogiques du mois d'août 2022. En raison du déménagement prévu au mois de juin, il sera impossible d'offrir le service lors des journées pédagogiques à la fin de l'année scolaire 2022.

Lors de la dernière journée pédagogique au mois de juin, les élèves iront au Funtropolis. C'est une sortie dispendieuse, mais c'est la seule sortie que les élèves vivront en 2 à 3 ans.

## 12.5. Mot des enseignants

Les enseignants du préscolaire pourront recevoir les nouveaux élèves lors d'une journée portes ouvertes prévue le 3 juin prochain. Les rencontres auront lieu en présentiel, en avant-midi, mais en petits groupes. Les élèves actuellement au préscolaire seront au service de garde lors de cette journée.

## 13. Bilan de la rencontre

Un gros merci à M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert pour la présidence de cette rencontre. Un bon déroulement.

Les membres sont très heureux de la reprise des activités et de la possibilité de tenir l'accueil pour les nouveaux élèves du préscolaire.

Une belle rencontre courte, mais très agréable.  
Efficace!

14. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 26 avril 2022, à 19 h, en visioconférence.

M<sup>me</sup> Dagenais précise que les rencontres prévues au mois d'avril et au mois de mai auront lieu en virtuel. Par contre, un petit souper en présentiel pour souligner la fin de l'année scolaire aura probablement lieu lors de la dernière rencontre prévue au mois de juin.

15. Levée de l'assemblée

CE-2122-03-029

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annik Boulet de lever l'assemblée à 19 h 58.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Anik Vallée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

---

Signature de la présidente

---

Signature de la directrice

/gen  
2022 04 21  
Procès-verbal du 2022 03 22.doc